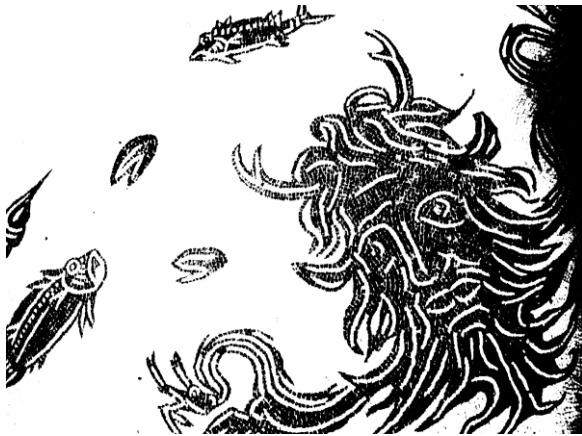


Saint-Romain-en-Gal, par Françoise CHARRE



La mosaïque des « dieux Océans » retrouvée dans une des villas de Saint-Romain-en-Gal

Saint-Romain-en-Gal était un quartier de la Vienne antique, ville qui s'étendait autrefois sur les deux rives du Rhône. C'est dans un site privilégié que Vienne s'est développée : un carrefour de voies (la route des Alpes y rejoignait la voie rhodanienne) à un endroit où le Rhône est facilement franchissable, de plus des collines protègent les bords du fleuve. St Romain-en-Gal était un vaste quartier résidentiel et commercial, s'étendant sur plus de 20 hectares dans la boucle du Rhône.

Même si on connaît sur le site viennois des traces d'occupations humaines très anciennes (du néolithique, vers 3000-2000 av JC), c'est seulement au cours du premier siècle avant notre ère, qu'un habitat permanent est présent. Les Allobroges, peuple gaulois qui occupait la région, furent vaincus par les légions romaines en 121 av JC et tout leur territoire fut annexé à la nouvelle province formée par Rome. C'est à partir de ce moment que Vienna va devenir autre chose qu'un simple village : elle se transforme car les « aristocrates » allobroges s'y installent et en font une véritable ville.

Durant les campagnes de César, Vienne reste fidèle aux Romains, ce qui lui vaut le titre de colonie latine. C'est-à-dire que ses habitants ont plus de droits que les autres Gaulois, par exemple, les magistrats de la ville deviennent citoyens romains quand ils ont fini d'exercer leurs fonctions. La ville porte le nom prestigieux de « Colonia Julia Viennensium » (colonie julienne, du nom de Jules César). Vienne s'organise sur le modèle de Rome. Sous Auguste, elle devient colonie romaine, statut encore plus élevé et porte le titre de « Colonia Julia Augusta Florentia Viennesium » (colonie julienne auguste Florissante des Viennois). Ses habitants pourront être consuls à Rome. En 48 après JC, l'empereur Claude, dans un discours au sénat de Rome, qualifie Vienne de « colonie très belle et très puissante ».

Dès la fin du 1^{er} siècle avant notre ère, Vienne a franchi le Rhône pour s'étendre sur la rive droite. A cette époque, on suppose qu'elle comptait 30 000 habitants environ. Ce qui est un chiffre considérable pour une ville dans l'Antiquité. Les découvertes archéologiques témoignent d'une vie économique active : dans le quartier de St Romain-en-Gal, de nombreux ateliers (fabriques de tuiles, de céramiques, de textile...) ont été retrouvés. Le commerce était également très important.

La rive gauche concentrant les édifices publics, religieux et civils, le quartier de la rive droite de St Romain-en-Gal est un quartier résidentiel. Il comprend de vastes habitations et des édifices commerciaux, des entrepôts, des boutiques ainsi que des installations artisanales (ateliers de potiers, de foulons, teintureries). On y trouve également des thermes. Dès 1759, Nicolas Chorier signale dans ses *Recherches sur les Antiquités de la ville de Vienne*, la présence de mosaïques, inscriptions, fragments d'architecture et de statues à St Romain-en-Gal. En 1967, le projet de construction d'un lycée a entraîné des fouilles. La découverte d'un ensemble continu de vestiges sur 2,5 ha a entraîné le département du Rhône à acquérir le terrain et à en faire une zone archéologique accessible aux visiteurs. Depuis 1981, une équipe permanente de six chercheurs du CNRS est chargée de la fouille et de l'étude du site.

De très nombreuses mosaïques ont été découvertes, elles décoraient les sols des habitations. La plus grande des habitations a été nommée « maison des dieux Océans », car une mosaïque (voir illustration) représentant des dieux barbus et des poissons recouvrait une partie de son sol. Cette domus a des dimensions comparables à celles des grandes maisons pompéiennes : 24 mètres de façade, 100 mètres de long, une superficie d'environ 2 500 m². Son plan est celui d'une grande domus romaine: un vestibule orné de la fameuse mosaïque des dieux Océans et pourvu d'un bassin (simple élément de décor, il ne sert pas à récolter l'eau de pluie) qui est une pièce d'apparat et de réception à l'aspect luxueux, puis un petit jardin entouré d'un portique, autour du jardin des pièces d'habitation aux sols recouverts de mosaïques. Il existait sans doute un étage. Puis un grand jardin (qui occupe le tiers de la superficie de la maison) entouré d'un péristyle comprenait un grand bassin et des petits pavillons qui servaient de salles à manger d'été. Au regard de l'opulence qui émane de la maison des dieux Océans, on peut être étonné de voir une toute petite pièce chauffée (par hypocauste) servant de salle de bain; mais, en fait, les thermes publics, très grands et très luxueux, pourvoyaient à l'hygiène de tous. De plus, on va aux thermes non seulement par hygiène mais aussi pour rencontrer ses amis et partager avec eux les dernières nouvelles ...

Le quartier de St Romain-en-Gal a été très touché par la crise économique du III^e siècle. Les habitats déclinent, certains habitants fuient. En 275, les Alamans arrivent puis au Ve siècle, la ville de Vienne connaît une série d'événements dramatiques, selon Sidoine Apollinaire : « la cité se vidait de ses habitants par suite de tremblements de terre [...] d'incendies... ». En 486, la ville est prise par les Burgondes, ce qui marque la fin du monde antique.

LES JOURNÉES GALLO-ROMAINES DE ST ROMAIN-EN-GAL

Depuis plusieurs années (c'était la 6^e édition en 2007), le site de St Romain-en-Gal propose une animation durant un week-end, au mois de juin. Des reconstituants animent des camps gaulois et romains, des dégustations et des exercices d'archéologie expérimentales (cuisson de poterie, cuisine...) sont proposés. Des ateliers de costumes antiques, d'instruments de musique de l'époque... sont aussi présents. Enfin, les reconstituants font des démonstrations de manœuvres militaires, de combats de gladiateurs (voir photo).



Combat d'un secutor (à droite) et d'un rétiaire (à gauche), reconstituants. A St Romain-en-Gal, juin 2007.